

A S M A

Association Loi 1901

**35 rue Estelle
IMAJE SANTE
13001 MARSEILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Pierre MASSA

Expert Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Immeuble "Le Marco-Polo"
27 et 33 Rue de Pologne
13010 MARSEILLE
Tel. : 04.91.80.59.70 ou 06.07.29.30.45
Fax : 04.91.80.61.27

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association ASMA tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La dotation de l'ARS accordée pour l'exercice 2016 a été comptabilisée pour cet exercice à hauteur de 210 802 euros dans le compte 74170004 « *Subvention URCAM ARH/CPAM* ».

Cette dotation correspondant à la subvention ARS de 2015 d'un montant de 20 000€ et de la subvention ARS de 2016 d'un montant de 200 208€ qui n'a pas été utilisée dans sa totalité.

En conséquence, une somme de 10 000 euros a été comptabilisée au compte 190 « *Fonds dédiés* » pour être engagée sur l'exercice suivant.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et informations sur lesquelles se fondent l'enregistrement et à revoir son évaluation effectuée par l'association, et à examiner son bien fondé et son estimation par la direction.

Enfin, les notes « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe expose les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Ainsi, dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes annexes aux comptes annuels et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille,
le 19/06/2017

Le Commissaire aux comptes



A N N E X E S

- BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2016**
- BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2016**
- COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016**
- ANNEXE COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2016**

*

*

*

ACTIF

*

*

*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	21 944	8 222	13 722		13 722	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 824	11 101	4 723	3 138	1 585	50.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		37 768	19 324	18 445	3 138	15 307	487.83
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	21		21	119	98	82.14
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	142 707		142 707	122 658	20 049	16.35
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	142 728		142 728	122 777	19 951	16.25
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		180 496	19 324	161 173	125 915		28.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

*

*

*

PASSIF

*

*

*

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	12	Exercice N-1 31/12/2015	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	46 003		40 604		5 399	13.30
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 435		5 399		3 964	73.43
	Autres fonds associatifs						
FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports	21 580		21 580			
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	29 870				29 870	
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	98 888		67 583		31 305	46.32
	Comptes de liaison						
Total II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	10 000		20 000		10 000	50.00
	Total III	10 000		20 000		10 000	50.00
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 217		7 006		211	3.01
	Dettes fiscales et sociales	45 068		31 326		13 742	43.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total IV	52 285		38 332		13 953	36.40
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		161 173		125 915		35 258	28.00

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

52 285

*

*

*

COMPTE DE RESULTAT

*

*

*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	200 802	200 802	0	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 330	797	533	66.89
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	3	2	1	33.51
Total I	202 134	201 601	534	0.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	26 817	18 599	8 217	44.18
Impôts, taxes et versements assimilés	2 075	2 025	50	2.48
Salaires et traitements	111 683	108 949	2 734	2.51
Charges sociales	49 261	46 946	2 315	4.93
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 063	3	1 060	NS
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	110	5	104	NS
Total II	191 008	176 527	14 481	8.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 127	25 074	13 947	55.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	308	325	17	5.22
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	308	325	17	5.22
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	308	325	17	5.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	11 435	25 399	13 964	54.98
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	202 442	201 926	517	0.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	191 008	176 527	14 481	8.20
Solde intermédiaire	11 435	25 399	13 964	54.98
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000	20 000	10 000	50.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 435	5 399	3 964	73.43

*

*

*

ANNEXE COMPTABLE

*

*

*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 161 172.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 202 134.45 Euros et dégageant un excédent de 1 434.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La dotation reçue de l'ARS pour 2016, s'élève à 200 802 euros

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 222		13 722
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 176		2 648
TOTAL	13 176		2 648
TOTAL GENERAL	21 398		16 370

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			21 944	21 944
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 824	15 824
TOTAL			15 824	15 824
TOTAL GENERAL			37 768	37 768

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 222			8 222
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 038	1 063		11 101
TOTAL	10 038	1 063		11 101
TOTAL GENERAL	18 261	1 063		19 324

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 063				
TOTAL	1 063				
TOTAL GENERAL	1 063				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	21	21	
TOTAL	21	21	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 217	7 217		
Personnel et comptes rattachés	14 468	14 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 495	20 495		
Autres impôts taxes et assimilés	10 105	10 105		
TOTAL	52 285	52 285		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
SUBVENTION ARS 2015	20 000	20 000	20 000		
SUBVENTION ARS 2016	200 802	200 802	190 802		10 000
TOTAL	220 802	220 802	210 802		10 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 200
Dettes fiscales et sociales	10 877
Total	14 077

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Compte tenu de la faiblesse de l'effectif et de la jeunesse du personnel l'engagement retraite n'a pas été comptabilisé, ni valorisé en annexe, car son montant est non significatif.

Pierre MASSEA
EXPERT COMPTABLE DIPLOME
Commissaire aux Comptes Inscrit
21-23 Cours de Pologne
13010 MARSEILLE